



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

formation continue

Question écrite n° 56675

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de M. le ministre chargé de l'industrie sur le développement d'actions visant à combattre la pénurie de main-d'oeuvre dans certains domaines industriels lourds (notamment la métallurgie). Cette pénurie a des causes bien connues : désaffection des jeunes et des parents pour les métiers industriels, insuffisance des structures de formation professionnelle, échecs en cours de scolarité, féminisation insuffisante. Si le projet de loi relatif à l'orientation et à la formation professionnelle (transposant l'accord national interprofessionnel sur le développement de la formation tout au long de la vie professionnelle, la professionnalisation et la sécurisation des parcours professionnels conclu par les partenaires sociaux le 7 janvier 2009) crée les conditions générales d'une formation professionnelle plus efficace, il l'interroge sur les orientations et moyens spécifiques qu'il serait bénéfique de mettre en place pour les secteurs d'industrie lourde.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56675

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 août 2009, page 7599

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)